



ACEF de Québec
570, rue du Roi
Québec G1K 2X2
Tél : (418) 522-1568
Fax : 522-7023
acefque@mediom.qc.ca

Québec le 20/11/2006

Me Véronique Dubois,
Secrétaire de la Régie de l'Énergie
Tour de la Bourse, Case Postale 001
800, Place Victoria, 2e étage, Bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet : participation de l'ACEF de Québec à la cause Distribution, R-3610-06 :

Suite à la lettre de la Régie du 15/11/06, et celle d'HQD du 14/11/06, l'ACEF de Québec vous précise le temps qu'elle requiert pour sa preuve et les interrogatoires, avec les noms de ses témoins.

Témoins : Richard Dagenais, principalement, et Denis Falardeau agiront comme témoins pour la présentation de la preuve et les interrogatoires.

Temps requis :

Présentation de la preuve et de la plaidoirie : environ 40 minutes. Nous demandons à la Régie, considérant la disponibilité de Denis Falardeau, de pouvoir présenter notre preuve et notre plaidoirie, en fin de matinée, respectivement les 11 ou 12 et les 18 ou 19 décembre.

Interrogatoires des témoins d'H.Q. : environ 2H40 à 3 H00, selon les sujets traités par HQD et les questions soulevées par les autres (20 minutes sur le panel 1, 20 minutes sur le panel 2, 40 minutes sur le panel 3, 50 à 60 minutes sur le panel 4, 30 à 40 minutes sur le panel 5).

Interrogatoire des témoins des autres intervenants : de 0 à 30 minutes, dépendamment du calendrier des audiences et de notre disponibilité à assister à leur présentation.

Quant à l'établissement du calendrier des audiences nous souhaitons que la Régie tienne bien compte de la réalité des participants de l'extérieur et du temps de préparation requis.

Bien à vous Richard Dagenais, pour l'ACEF de Québec.

Cc par courriel : à Me Éric Fraser, procureur d'H.Q. et aux autres intervenants.